

Rapport des activités du Bureau

Au cours de l'exercice 2001-2002, le Bureau a tenu six réunions ordinaires et quatre réunions extraordinaires. Il a veillé à l'administration générale des affaires de l'Ordre conformément aux responsabilités et aux pouvoirs qui lui sont conférés par le *Code des professions*, la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* ainsi que par les règlements y afférents. Seules les principales résolutions adoptées par le Bureau au cours de l'année sont résumées dans le présent rapport.

Assemblée générale annuelle et congrès

Le Bureau a résolu de tenir la 81^e Assemblée générale annuelle de l'Ordre le lundi 29 octobre 2001, de 8 h 30 à 13 h 15, au Centre des congrès de Québec, et il en a adopté l'ordre du jour provisoire.

Le congrès a eu lieu les 29 et 30 octobre 2001. Le thème choisi pour cette occasion était *S'inspirer du présent pour forger l'avenir*. Des activités précongrès ont aussi été offertes le 28 octobre 2001 (voir la section *Activités d'information et de formation, colloques et congrès*).

Élection des membres du Comité administratif

Le Bureau a procédé à l'élection de quatre membres du Comité administratif. La présidente, réélue l'an passé, entreprenait la seconde année de son mandat 2000-2002. Ont été élus pour un an : Angèle St-Jacques, vice-présidente ; Hélène Tremblay, trésorière ; Irène Robitaille, administratrice élue ; Pierre Carrier, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec.

Cotisation annuelle de l'année 2002 et prime d'assurance responsabilité professionnelle

Malgré les nombreuses obligations légales de l'Ordre, le Bureau a résolu de maintenir la cotisation annuelle à 206,70 \$. Cette cotisation, dont le montant est le même depuis deux ans, doit être versée avant le 31 mars.

La prime d'assurance responsabilité a été maintenue à 6,51 \$ pour l'année 2002.

Comités

Nominations

Les membres du Bureau ont procédé à la nomination de membres siégeant aux comités suivants : Comité de sélection de la récipiendaire de l'Insigne du mérite de l'Ordre, Comité Jeunesse, Comité de retraite, Comité d'inspection professionnelle, Comité de l'examen professionnel, Groupe d'experts de l'examen professionnel, Comité de discipline, et conseil d'administration de la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ).

Rapports des comités

Le Bureau a reçu les rapports annuels, notamment du Comité de discipline, du Comité d'inspection professionnelle et du Comité de l'examen professionnel.

De plus, sur recommandation du Comité de sélection de la récipiendaire de l'Insigne du mérite de l'Ordre, le Bureau a nommé Carolyn Joan Pepler à titre de récipiendaire de l'Insigne du mérite 2001 et proposé sa candidature au Conseil interprofessionnel du Québec pour le prix du Mérite.

Récipiendaires des bourses d'études

En 2000-2001, le Bureau décidait d'abolir le Comité des bourses. Les bourses d'études de premier cycle sont maintenant attribuées par le Bureau de l'OIIQ, sur recommandation de chaque université qui offre le programme de formation en sciences infirmières. En ce qui concerne les bourses d'études pour les 2^e et 3^e cycles, les bourses Marie-Gabrielle-Dolorès-Côté et Suzanne Giroux et les bourses pour la formation d'infirmières praticiennes, le Bureau a confié la responsabilité à la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) qui les attribue selon les critères fixés par le Bureau de l'OIIQ. La provenance régionale de chaque récipiendaire est indiquée entre parenthèses.

Bourses d'études de premier cycle en sciences infirmières

Sur recommandation de chaque université, le Bureau a décidé d'accorder une bourse de 3000 \$ aux neuf récipiendaires suivantes pour leur permettre d'effectuer des études de premier cycle :

- *Marie-Line Brouillette*, Université de Montréal (Région Laurentides/Lanaudière)
- *Frédéric D'Arçon*, Université de Sherbrooke (Région Estrie)
- *Julie Bellefleur*, Université Laval (Région Québec)

- *Carol Ann Lee Thibert*, Université McGill (Région Montérégie)
- *Marie-Lou Hébert*, Université du Québec à Chicoutimi (Région Saguenay–Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec)
- *Diane Tomas*, Université du Québec à Hull (Région Outaouais)
- *Louise S. Lavoie*, Université du Québec à Rimouski (Région Québec)
- *Sandra W. Savard*, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (Région Abitibi-Témiscamingue)
- *Amélie Pouliot*, Université du Québec à Trois-Rivières (Région Québec)

Autres bourses d'études

Selon les critères d'attribution des bourses d'études de deuxième ou troisième cycle en sciences infirmières fixés par le Bureau, le Comité scientifique de la FRESIQ a étudié les candidatures et a soumis des recommandations au conseil d'administration de la FRESIQ pour désigner les récipiendaires des bourses suivantes :

- *Bourses d'études de deuxième et troisième cycles en sciences infirmières (huit bourses de 10 000 \$ pour effectuer des études de maîtrise et de doctorat en sciences infirmières) :*

Récipiendaires

- *Marilyn Aïta*, Université McGill (Doctorat) (Région Laurentides/Lanaudière)
- *Patricia Bourgault*, Université de Sherbrooke (Doctorat) (Région Estrie)
- *Lyne Campagna*, Université de Montréal (Doctorat) (Région Montréal/Laval)
- *Maud-Christine Chouinard*¹, Université de Montréal (Doctorat) (Région Saguenay–Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec)
- *Geneviève Roch*, Université de Montréal (Maîtrise) (Région Montérégie)
- *Johanne Therrien*, Université de Montréal (Maîtrise) (Région Montréal/Laval)
- *Manon Jacques*¹, Université de Montréal (Maîtrise) (Région Montréal/Laval)

Substituts

- *Sonia Somenic*, Université McGill (Doctorat) (Région Montréal/Laval)
- *Sylvie Lambert*, Université McGill (Maîtrise) (Région Montréal/Laval)
- *Marie-Line Longchamps*, Université Laval (Maîtrise) (Région Québec)

- *Bourse d'études Marie-Gabrielle-Dolorès-Côté (bourse de 3000 \$ destinée à une étudiante inscrite à la maîtrise en sciences infirmières et dont le projet de recherche ou de stage porte sur la santé communautaire) :*

- *Sylvie Lambert*, Université McGill (Région de Montréal/Laval)

- *Bourse d'études Suzanne-Giroux (bourse de 3000 \$ destinée à une étudiante à la maîtrise en sciences infirmières dont le projet de recherche ou de stage porte sur l'évaluation de la qualité des soins, de l'organisation des soins ou des programmes de soins et d'enseignement) :*

- *Micheline Roumi-Khouzam*, Université de Montréal (Région Montréal/Laval)

- *Bourses pour la formation d'infirmières praticiennes (bourses de 10 000 \$ chacune, destinées à des étudiantes poursuivant des études dans un programme de formation d'infirmières praticiennes) :*

- *Marie-Élaine Delvin*, Université d'Ottawa (Maîtrise) (Région Montréal/Laval)
- *Linda Massé*, Université McGill (Maîtrise) (Région Montérégie)

Dispositions réglementaires

À la suite de la consultation, l'année dernière, de tous les membres de l'Ordre au sujet du projet de *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*, le Bureau a procédé à certaines modifications. Le projet a été adopté puis transmis à l'Office des professions. Il a été ensuite publié à titre de projet de règlement dans la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, le 16 janvier 2002.

À la demande de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, le Bureau a adopté le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les actes visés à l'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers qui peuvent être posés par des classes de personnes autres que des infirmières ou des infirmiers* dans ses versions française et anglaise et l'a transmis à l'Office des professions conformément à l'article 95 du *Code des professions*. Ce règlement a été approuvé par le gouvernement et est entré en vigueur le 28 mars 2002. Il vise à soustraire du 1^{er} alinéa de l'article 5.03 toute personne qui est infirmière auxiliaire ou infirmier auxiliaire le ou après le 28 mars 2002.

Le Bureau a adopté le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec* dans ses versions anglaise et française et l'a transmis à l'Office des professions. Cette modification vise à prolonger la durée du règlement pour une période de cinq ans.

¹ Bourses dédiées à la Chaire d'études et de recherche sur l'évaluation des pratiques infirmières de la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval.

Le Bureau a adopté le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les actes professionnels qui, suivant certaines conditions et modalités, peuvent être posés par une externe en soins infirmiers*. Cette modification ayant pour effet de prolonger l'externat en soins infirmiers du 15 décembre au 20 janvier, pour une étudiante ayant participé à l'externat durant l'été, a été approuvée par le gouvernement le 14 novembre 2001 et est entrée en vigueur le 15 décembre 2001.

Le Bureau a donné son accord au projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les actes visés à l'article 31 de la Loi médicale qui peuvent être posés par des classes de personnes autres que des médecins* dans le cadre de la consultation découlant de la publication de ce règlement à titre de projet dans la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2. Cette modification permet aux pharmaciens de prescrire un contraceptif oral d'urgence (COU) à certaines conditions. Par ailleurs, l'Ordre a transmis au président de l'Office des professions des commentaires et des recommandations visant à donner plein effet aux dispositions de ce règlement qui autorisent les infirmières à administrer un contraceptif oral d'urgence (acte A.1.18).

Principales autres résolutions du Bureau

Outre les résolutions relatives aux activités précédemment énumérées, le Bureau :

- a adopté le mémoire sur la vision contemporaine de l'exercice infirmier et l'a présenté au Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines ;
- a adopté les recommandations énoncées sur la pratique infirmière en santé mentale et en psychiatrie et les a présentées au Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines ;
- a adopté le document *Réactions de l'OIIQ au Rapport d'étape du Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines* ;
- a adopté le rapport intitulé *La dynamique des ordres régionaux : perspectives et orientations* visant à clarifier les mandats des ordres régionaux et à systématiser leurs relations d'interdépendance avec l'Ordre ;
- a approuvé le programme de surveillance et de promotion de la qualité de l'exercice infirmier 2002-2003 adopté par le Comité d'inspection professionnelle ;
- a procédé aux nominations suivantes :
 - Sylvie Truchon, à titre de syndic (renouvellement de mandat) ;
 - Louise Deschênes, à titre de syndic adjointe ;
- Gisèle Dionne, à titre de conseillère membre du Comité d'inspection professionnelle ;
- Louise Cantin, à titre de secrétaire générale adjointe ;
- M^e Carmelle Marchessault, à titre de directrice des services juridiques ;
- a désigné Diane Saulnier et Carole Mercier respectivement membre délégué et substitut au Conseil interprofessionnel du Québec pour le mandat 2001-2002 ;
- a décidé de tenir l'Assemblée générale annuelle le 4 novembre 2002 au Palais des congrès de Montréal et le Congrès 2002 du 2 au 5 novembre 2002 ;
- a approuvé les prévisions budgétaires 2001-2002 pour le Fonds général, le Fonds de gestion du risque et le Fonds de bourses et de promotion de la profession ;
- a octroyé une somme de 10 000 \$ provenant du Fonds de bourse et de promotion de la profession à l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Abitibi-Témiscamingue pour le fonctionnement du Dispensaire de la Garde à La Corne ;
- a fixé la note de passage de l'examen professionnel écrit tenu en février 2001 et la note de passage de l'examen professionnel écrit tenu en septembre 2001 et a adopté la politique de diffusion des résultats de l'examen ;
- a étudié et adopté les rapports de la firme de vérificateurs externes KPMG sur les états financiers de l'Ordre au 31 mars 2001 ;
- a adopté le texte sur les commentaires du Bureau concernant les propositions adoptées et les propositions non étudiées durant l'Assemblée générale annuelle de 2000, en y apportant les modifications demandées ;
- a aboli le Comité de la politique linguistique ;
- a mandaté Diane Saulnier, pour et au nom de l'Ordre, à signer avec la ministre Diane Lemieux la convention de subvention accordée par le Fonds de l'autoroute de l'information pour la refonte du site de *L'infirmière virtuelle en téléconsultation* ;
- a mandaté Diane Saulnier, pour et au nom de l'Ordre, à signer avec CANARIE l'entente cadre afin de recevoir une subvention pour le projet de développement d'une communauté de pratique infirmière virtuelle en santé du cœur ;
- a entériné les nouveaux règlements adoptés respectivement par le Conseil de section des ordres régionaux suivants : Ordre régional des infirmières et infirmiers de Laurentides/Lanaudière, Ordre régional des infirmières et infirmiers de Mauricie-Centre-du-Québec et Ordre régional de Montréal/Laval ;

- a endossé la recommandation du Comité administratif en vue d'adopter le nouveau texte du régime de retraite des employées de l'OIIQ ;
- a endossé la recommandation du Comité administratif en vue d'adopter les procédures de contrôle interne à l'égard de la gestion administrative ;
- a adopté le mémoire sur le *Projet de loi n° 36 : Loi sur la santé publique* ;
- a accepté le rapport d'enquête intitulé *Étude sur la qualité des soins infirmiers dans les établissements de santé au Québec* ainsi que sa diffusion ;
- a autorisé le Comité d'inspection professionnelle de l'OIIQ et chacun des membres de ce Comité à s'adjoindre tout expert dont les services lui sont nécessaires aux fins des enquêtes particulières sur la compétence des membres de l'OIIQ ;
- a retenu la firme Harel Drouin-PKF pour un mandat d'une durée maximale de cinq ans, renouvelable chaque année, pour effectuer la vérification des états financiers de l'OIIQ, de la FRESIQ et du projet *L'infirmière virtuelle en téléconsultation* et soumettra la nomination de cette firme à l'approbation des déléguées lors de la prochaine Assemblée générale annuelle ;
- a retenu, pour un mandat maximal de cinq ans, renouvelable annuellement, le programme d'assurance responsabilité professionnelle de La Capitale assurances générales inc. ;
- a accepté le plan de travail du projet d'étude pour l'amélioration de l'examen professionnel ;
- a autorisé la secrétaire générale de l'Ordre à poursuivre les négociations avec le Centre d'évaluation des sciences de la santé de l'Université Laval (CESSUL), selon certaines modalités et perspectives, et, le cas échéant, à signer au nom de l'Ordre le contrat conclu avec le CESSUL pour l'élaboration, la validation, l'organisation et la correction de l'examen professionnel de février 2002 ;
- a nommé Gilles Coulombe membre du Bureau au Comité du Congrès 2002 ;
- a suggéré la candidature de madame Gisèle Boyer comme membre à l'Office des professions du Québec et a transmis son dossier au Conseil interprofessionnel du Québec tel que le prévoit la procédure ;
- a accepté que le siège social du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) soit situé dans les locaux de l'OIIQ et qu'un bail soit négocié à cet effet ;
- a augmenté de 37 000 \$ le montant alloué aux bourses d'études pour l'année 2002-2003 ; ce montant est prélevé du Fonds de bourses et de promotion de la profession ;
- a adopté des modifications concernant les critères d'admissibilité aux bourses d'études OIIQ-FRESIQ de 2^e et 3^e cycles et aux bourses d'études pour la formation d'infirmières praticiennes ;
- a élargi les critères d'attribution des bourses d'études de maîtrise Marie-Gabrielle-Dolorès-Côté et Suzanne-Giroux ;
- a approuvé le *Guide de prévention des infections pour la pratique des infirmières en soins de pieds*, a accepté son format de diffusion ainsi que son échéancier de production tel qu'il a été présenté ;
- a déterminé les dates de l'Assemblée générale annuelle et du Congrès pour les années 2004 et 2005.

Membres du Bureau au 31 mars 2002

Le Bureau se compose de 28 membres.

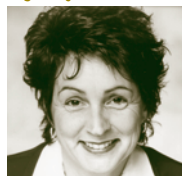
ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS ÉLUS

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



CÉCILE VOYER

Saguenay-Lac-Saint-Jean/Nord-du-Québec

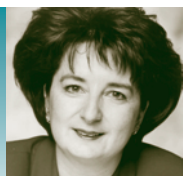


HÉLÈNE TREMBLAY

Québec



COLOMBE HARVEY



KATHLEEN GRANT



IRÈNE ROBITAILLE

Mauricie-Centre-du-Québec



MARIE-ANDRÉE GAUTHIER



HÉLÈNE TURGEON

Estrie

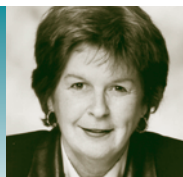


YVAN PARENTEAU

Montréal/Laval



NICOLE ROULEAU-PERRIER



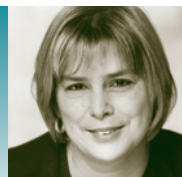
SUZANNE BONHOMME



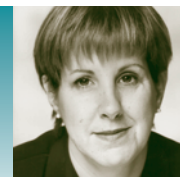
GYSLAINE DESROSIERS



CÉLINE DORAY



SUZANNE DURAND



ANDRÉE LALONDE

Outaouais



GILLES COULOMBE

Abitibi-Témiscamingue



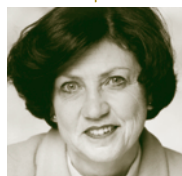
RITA MARCHAND

Côte-Nord



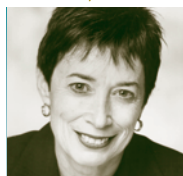
JACQUELINE ST-PIERRE

Chaudière-Appalaches



COLOMBE BOISVERT

Laurentides/Lanaudivère

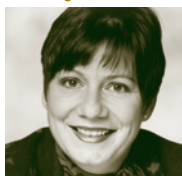


LISE RACETTE

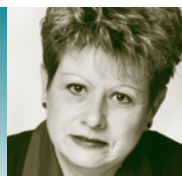


DORIS GAGNÉ

Montérégie



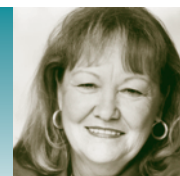
ANGÈLE ST-JACQUES



FRANCINE BOUCHARD



SYLVIE DUMONT



MICHELINE ULRICH

ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC



PIERRE CARRIER



RAOUL DESMEULES



CLAUDE LACASSE



RAYMOND PROULX

Membres du Comité administratif

PRÉSIDENTE

Gyslaine Desrosiers

TRÉSORIÈRE

Hélène Tremblay

VICE-PRÉSIDENTE

Angèle St-Jacques

ADMINISTRATEURS

*Irène Robitaille
Pierre Carrier*

— présidente ou président d'un ordre régional

■ membre du Comité administratif